

Elaboration ou mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes de Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veaunes et Chanos-Curson Stage 5-6 mois

CONTEXTE

Arche Agglo, collectivité compétente GEMAPI, est gestionnaire des systèmes d'endiguement depuis le 1^{er} janvier 2018. Dans le cadre de la protection des inondations, Arche Agglo va réaliser sur la période 2023-2024 d'important travaux pour la limitation des crues de la Veaune et du Merdarioux. La réalisation de ces travaux nécessite la mise à jour ou la réalisation des plans communaux de sauvegarde des communes de Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veaunes et Chanos-Curson.

Un appui de l'IRMA est envisagé pour le suivi du stage.

MISSIONS PRINCIPALES

- Visites de terrains,
- Rencontre des communes et éventuellement de la DDT,
- Analyse critique des PCS existants,
- Consolidation des cartographies opérationnelles des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et du Poste de Commandement Opérationnel (PCO),
- Réalisation d'une fiche événement inondation pour les PCS intégrant les outils APIC, Vigicrueflash, et la démarche d'anticipation de l'événement,
- Elaboration d'un questionnaire visant à recenser les vulnérabilités (personnes et établissements sensibles) puis mise en forme des données,
- Evaluation des possibilités d'entraide intercommunale (mise à disposition de salles d'hébergement par des communes voisines, transmission d'informations de l'amont vers l'aval) et élaboration d'un modèle de convention,
- Identification du lieu d'un potentiel PCO sur le territoire, estimation des petits investissements nécessaires pour le rendre opérationnel, et élaboration d'un modèle de convention avec la commune d'accueil,
- Vérification de l'adéquation des salles de crises des communes et leur rôle durant la gestion de crise, à la gestion de crise.

A prévoir dans le cadre du stage :

- Animation de séances de travail en lien avec les élus et employés municipaux (définition des besoins, planification des étapes, collecte d'informations...),
- Suivi de la méthodologie nationale d'élaboration du PCS (ou dans le cadre de sa refonte) :
 - http://www.irma-grenoble.com/05documentation/04dossiers_articles.php?id_DTart=40&id_DT=3
- Livrables attendus :
 - La cartographie des PCS, du PCO,
 - Les annexes opérationnelles :
 - Fiche événement,
 - Annuaire des vulnérabilités,
 - Annuaire des centres d'hébergement et modèle de convention associé,
 - Fiche PCO (localisation, matériel à disposition, modalités d'armement, petits investissements nécessaires, modèle de convention),
 - Fiches salles de crise communales (localisation, matériel à disposition, modalités d'armement, petits investissements nécessaires).

PROFIL ATTENDU

Master 1^{ère} ou 2^e année

Compétences requises :

- Connaissance de de la méthodologie PCS,
- Connaissance de base dans le domaine de la gestion des risques en collectivité et plus spécifiquement des risques majeurs,
- Connaissance de base sur la réglementation sur la gestion des risques et du fonctionnement des collectivités, de préparation à la gestion de crise,
- Utilisation de QGIS,
- Qualité rédactionnelle,
- Permis B indispensable.

Savoir-être :

- Autonomie et rigueur,
- Sens de l'organisation,
- Bon relationnel,
- Goût pour le terrain.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Gratification réglementaire 3.90 € BRUT de l'heure.

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Déplacement : Mise à disposition d'un véhicule de service pour les déplacements professionnels

Période et durée du stage : 5-6 mois à partir de janvier

Tuteur au sein de la collectivité : Oriane REYNIER avec un accompagnement de l'IRMa

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Lieu de stage : Domaine du Lac de Champos – 26260 Saint-Donat-sur-L'herbasse (26260)

Date limite de candidature : 30 Novembre 2022

Poste à pourvoir : 01 Janvier 2023

Pour toute question relative au contenu du stage, vous pouvez contacter Emmanuel GUILMIN (e.guilmin@archeagglo.fr) au 04.26.78.78.78.

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : c.chiron@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo BP 103 – 07305 TOURNON/RHONE Cedex

BP 103
07305 Tournon-sur-Rhône

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAVY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ÉTABLES GERIANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARINAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MALVES MERCURIO-VEAUNES MONTCHENU
PALHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre 
& Entreprendre 
ARCHE Agglo.fr